

Avant-propos

Ce fichier, organisé en cinq périodes correspondant à l'année scolaire, répond aux objectifs fixés dans la partie « Étude de la langue » des programmes concernant la maîtrise du langage et de la langue française dans le *BO* hors série n° 5 du 12 avril 2007 : mieux maîtriser la langue pour mieux écrire et mieux comprendre des textes, prendre conscience du fonctionnement de la langue.

Chaque période de travail est organisée autour de **six fiches** composées d'un **volet Découverte (a)** et d'un **volet Entraînement (b)**. Elle se termine par **une fiche** consacrée à l'**évaluation** des acquis de la période.

Les activités proposées permettent à l'élève de développer une attitude réflexive sur la langue dans les phases de découverte et de fixer des connaissances et de les mettre en œuvre dans les phases d'entraînement.

Les contenus abordés en grammaire, conjugaison, vocabulaire et orthographe sont conformes aux nouveaux programmes.

En **grammaire**, la première période est consacrée au texte (phrases, temps et indicateurs, personnes de la communication, pronominalisation), la deuxième au verbe, la troisième et la quatrième au groupe nominal (l'adjectif est présenté alors qu'il n'est pas mentionné dans les programmes, mais il nous a paru indispensable de l'aborder pour travailler, de la manière la moins artificielle possible, l'accord dans le groupe nominal) et la cinquième aux types et formes de phrases.

En **conjugaison**, comme l'indiquent les programmes, c'est le présent, le passé composé, le futur et l'imparfait des verbes *être*, *avoir*, *aller* et des verbes en *er* qui sont étudiés. Néanmoins, chaque fois que cela est possible, on a fait rechercher l'infinitif d'autres verbes afin de ne pas laisser croire aux jeunes élèves que l'infinitif de tous les verbes se termine par *er*. Ces derniers sont certes nombreux, mais les verbes les plus fréquents sont *faire*, *dire*, *pouvoir*, *voir*, *vouloir*, *prendre*... ; ils seront mémorisés par les élèves au présent et aux personnes les plus employées à l'écrit dans la rubrique « Mots de la semaine à mémoriser » proposée sur chaque fiche *b*.

En **orthographe**, la révision systématique des graphies des phonèmes n'est pas prise en compte dans cet ouvrage car elle fait déjà l'objet d'un fichier dans la même collection : *Réviser les sons et les graphies CP-CE1*, de Christian Lamblin (2005). Ces graphies (graphèmes) sont abordées dans la fiche 5 comme composantes des mots écrits. Les autres fiches d'orthographe concernent les accords ou l'écriture de *et*, *à*, *son* et *ses*, compris dans leur fonctionnement dans la phrase. Ils ne sont pas rapprochés de leurs homonymes car l'objectif est de montrer l'analogie de fonctionnement entre des mots appartenant à une même classe : *et*, *ou* – deux conjonctions de coordination –, *à*, *au* – deux prépositions introduisant des compléments –, *son*, *sa*, *ses* – des déterminants possessifs.

Chaque semaine, sur la fiche *b*, **8 mots sont à mémoriser orthographiquement**, soit un total de 240 mots. Ceux-ci ont été choisis en fonction de leur fréquence d'après la liste ministérielle consultable sur le site <http://eduscol.education.fr/D0102/liste-mots-frequents.htm>. Par ailleurs, ces mots ont été utilisés dans les activités de la fiche *a*. La mémorisation des mots peut s'échelonner sur la semaine à raison de deux mots par jour. Dans le guide pédagogique, avant les corrigés des exercices, se trouve **une dictée de phrases** contenant ces mots. En **vocabulaire**, tous les contenus définis dans les programmes sont étudiés, et les activités ont pour objectif de structurer, augmenter le vocabulaire disponible et étendre la capacité à comprendre des mots nouveaux.

La mémorisation orthographique de mots se déroule en deux phases :

- une phase orale : le mot est prononcé, découpé en syllabes orales, puis, pour chaque syllabe, les phonèmes sont trouvés ;
- une phase écrite : on écrit les graphies des phonèmes de la première syllabe (en référence éventuellement à un mot clé connu des élèves – par exemple le *eau* de *pinceau*) en insistant sur le fait qu'elles s'écrivent dans l'ordre des phonèmes qu'elles transcrivent, et ainsi de suite pour chaque syllabe. Quand le mot contient une lettre finale muette, on le signale et on peut faire trouver le féminin et/ou un mot de la même famille implicitement, ou explicitement si cette notion a été abordée. Si le mot a un homophone non homographe, on le signale aussi et on en cherche le sens. Si c'est un verbe, on l'écrit à quelques personnes du temps étudié dans la période. Si c'est un nom ou un adjectif, on l'écrit au féminin quand c'est possible et au pluriel. Ainsi, le mot est écrit plusieurs fois par les élèves de manière raisonnée et non « globalement ».

Chaque **fiche a** (sauf mentions spéciales, et en vocabulaire) est à réaliser activité par activité sous la conduite de l'enseignant car elle est destinée à la **découverte** des notions à acquérir.

Ce qui est à retenir à la suite des activités de la fiche *a* est **énoncé dans le guide pédagogique**. Il est ainsi possible de reproduire cet énoncé et de le coller dans le cahier de français ou de le faire écrire par les élèves, ou encore de le leur faire élaborer. Lorsque l'énoncé est difficile à formuler et que l'exemple est plus parlant, on ne gardera comme traces que les exemples étudiés et écrits sur un panneau collectif lors de la découverte, que l'on pourra reproduire sur le cahier de français.

Chaque **fiche b** (sauf mentions spéciales, et en vocabulaire) est consacrée essentiellement à des exercices d'**entraînement** destinés à fixer l'acquisition de la notion étudiée sur la fiche *a*. Suivant le degré d'autonomie des élèves, l'enseignant les accompagne plus ou moins dans la réalisation de ces exercices.

Afin de donner du sens aux apprentissages réalisés, le dernier exercice de la fiche *b*, chaque fois que cela est possible, est **une activité de production d'un énoncé écrit** : un groupe de mots, une ou plusieurs phrases.